noise, qui prêtait un concours obligeant à cette séance, a joué la *Marseillaise*.

M. F. Masurel père a ensuite prononcé le discours suivant :

» Mesdames, Messeurs,

» Il y a un siècle à pareille date, l'étranger s'était installé en maître dans cette région que déjà il traitait en pays conquis. Déjà aussi il se vantait d'écraser, par la coalition de ses forces, nos héroïques phalanges, qui s'étaient levées à l'appel de la Patrie en danger.

» Mais la vigueur et la décision de nos généraux, l'indomptable énergie de nos soldats, déjouèrent les calculs, et la bataille de Tourcoing du 18 mai 1794 préludait à d'autres victoires par un brillant fait d'armes qui arrachait au conventionnel Couthon ce cri d'admiration : « Les soldats de la Patrie ont combattu pour elle avec une intrépidité dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemples. »

» Ce glorieux anniversaire, les habitants de Tourcoing, réunis en un magnifique et unanime élan de patriotisme, vont le célébrer dans des fêtes, dont la cérémonie d'aujourd'hui est en quelque sorte le prologue.

» La Société de Géographie ne pouvait rester étrangère à cette imposante manifestation. Il lui appartenait de faire revivre l'un des plus importants épisodes de nos annales militaires et de consacrer un pieux souvenir à la gloire de nos ancêtres.

» Mais nous voulions un conférencier digne de la grandeur du sujet, et immédiatement nous avons songé à faire appel au talent de M. Merchier. Une double raison nous y poussait. Nous savions trouver dans le sympathique secrétaire général de la Société de Géographie, l'historien érudit et l'ami dévoué.

» Malgré les charges absorbantes de ses fonctions, M. Merchier accepta; qu'il veuille bien recevoir ici le témoignage public de notre gratitude.

» Son œuvre, vous allez l'apprécier dans un instant. Pour nous qui en avons eu un avant goût déjà, nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle restera un impérissable souvenir du centenaire de la Bataille de Tourcoing.

» Nous vous remercions, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu si nombreux à notre invitation, nous remercions en particulier les officiers de notre brillante armée qui sont venus écouter le récit d'une grande épopée militaire.

» Nous remercions le premier magistrat de la cité, M. le Recteur de l'Académie, Messieurs les représentants de l'autorité civile à tous les degrés de la hiérarchie d'avoir bien voulu rehausser par leur présence la solennité de cette réunion.

» C'est un grand honneur pour la Société de Géographie d'avoir pu assembler en cette circonstance l'auditoire d'élite que je salue en ce moment.

» Cette date du 18 mai 1894, nous l'inscrirons fièrement dans nos modestes annales, car elle nous aura permis de rendre un solennel hommage à la mémoire des Grands Patriotes de 1794. »

Le discours de M. Masurel est chaleureusement applaudi.

M. Merchier prend à son tour la parole :

« Il y a cent ans, dit-il, à pareille heure, la *Marseillaise* que vous venez d'entendre retentissait dans les rues de Tourcoing et c'était le chant de la victoire. La nuit était radieuse alors, et aujourd'hui aussi tout semble concourir pour permettre de donner tout l'éclat désirable à cette fête du Centenaire ».

M. Merchier ajoute qu'après avoir accepté la lourde charge de faire la relation de la bataille de Tourcoing, il a été heureux de trouver de tous côtés le concours le plus empressé. Il remercie M. le ministre de la guerre dont la haute bienveillance lui a permis de fouiller dans les archives du ministère.

Il signale aussi la collaboration généreuse que lui a donnée l'un des membres de la Société de Géographie de Tourcoing, M. Ernest Delmasure; il remercie enfin un ami anonyme qui, ces jours-ci, lui communiquait un passage très intéressant des mémoires du général Thiébaut.

M. Merchier entre ensuite dans le vif de son sujet.

Il examine d'abord quelle succession d'évènements a préparé la bataille de Tourcoing du 18 mai 1794.

La mort de Louis XVI avait amené la coalition de l'Angleterre avec les Hollandais et les Autrichiens. La trahison de Dumouriez fut suivie de l'invasion du territoire français par les forces coalisées.

Malgré les victoires d'Hondschoote et de Wattignies, la situation était encore critique au commencement de 1794. Les ennemis occupaient toujours des positions le long de l'Escaut : Carnot conçut un plan pour les chasser de France et il en confia l'exécution à Pichegru, qui commandait en chef l'armée du Nord et l'armée des Ardennes. « Le lieu de la bataille — écrivait-il au général — qu'il faut choisir, est le pays entre la Lys et l'Escaut ».

C'est dans l'exécution de ce plan que se place l'épisode militaire de la bataille de Tourcoing.

Au début de la campagne du printemps 1794, les forces alliées s'élevaient à environ 148,000 combattants ayant à leur tête le duc d'York pour les Anglais et Cobourg pour les Autrichiens. Nous leur opposions 127,000 hommes sous les généraux Souham, Moreau et Michaud.

La bataille de Courtrai du 11 mai força l'ennemi à rétrograder jusqu'à Gand. La situation devenant périlleuse pour leurs armées, les coalisés tinrent à tourner un conseil de guerre présidé par l'empereur d'Allemagne dans lequel s'élabora ce qu'on a appelé le « plan de destruction » qui avait été conçu par le général Mack. Ce plan consistait à retenir sous Lille une petite armée de 20.000 Français ayant à leur tête le général Bonnaud, que Pichegru avait postée le long de la Marque. Le gros de l'armée coalisée devait pendant ce temps se glisser impunément entre Lille et Courtrai, couper Pichegru de sa base d'opérations et le forcer à évacuer la Flandre.

Pour réaliser ce plan, l'ennemi concentra ses forces vers Tournai sans donner l'éveil à Pichegru qui, ne croyant pas à une action immédiate, confia le commandement de l'armée du Nord à ses lieutenants et se rendit à l'armée des Ardennes.

Cependant les alliés opéraient leurs mouvements d'après le programme arrêté à Tournai. Le 17 mai, l'archiduc Charles d'Autriche, parti d'Orchies avec 17.000 hommes et le général Kinski, venant de Tournai avec 10.000 hommes, se portaient au-devant des troupes du général Bonnaud. Celui-ci se contenta prudemment d'escarmoucher, afin de ménager ses soldats : les Autrichiens s'étaient tirés sur la Marque, mais ils avaient épuisé leurs forces.

Au nord de Lille l'action s'engageait aussi. Le général autrichien Clairfayt, établi sur la Lys, essayait de franchir cette rivière pour rejoindre à Tourcoing l'armée coalisée. Une poignée de Français lui opposa une résistance telle au pont de Wervick que Clairfayt ne put traverser la rivière un peu en amont de Bousbecque que le 18 mai à deux heures du matin.

Ici encore l'ennemi réussissait partiellement.

Du nord-est plusieurs colonnes d'Anglais et d'Hanoviens, commandés par le duc d'York et le général Busch, marchaient aussi sur Tourcoing. Nos avant-postes se défendirent vaillamment, mais durent se replier devant des forces supérieures, ce qu'ils firent d'ailleurs en bon ordre. Dans la soirée du 17 mai, l'ennemi, conduit par le général Montfrant s'établit autour de Tourcoing avec dix bataillons et trois escadrons.

En somme 64.000 Français allaient se trouver en présence de 78,000 coalisés, et sans la décision et l'énergie de nos généraux Souham, Moreau, Vandamme, Macdonald, Malbrancq, le « plan de destruction » était bien près de réussir.

Prévenu le 17 au soir de la marche offensive de l'ennemi, Souham tint un conseil de guerre à Menin, et prit immédiatement ses mesures de défense. Il fallait à tout prix empêcher la jonction des forces coalisées encore à Wervicq avec celles qui occupaient Tourcoing et les environs.

Moreau fut donc chargé d'entraver la marche de Clairfayt si celui-ci franchissait la Lys, dont le passage devait être défendu par Vandamme. Souham plaça la division Malbrancq entre Ronco et le Blanc-Four et la brigade Macdonald entre le mont d'Halluin et Neuville; il ordonna aux généraux Thierry et Compère qui se trouvaient à Mouscron, de marcher sur Wattrelos, enfin il manda par un officier éprouvé, au général Bonnaud, de tromper avec un rideau de troupes l'armée de l'archiduc Charles et de se porter sur Lannoy et Roubaix.

Le programme était exécuté de point en point et le 18 mai, dès 4 heures du matin, le général Malbrancq attaquait les ennemis retranchés dans Tourcoing par le quartier de « la fin de la guerre ». Peu après survenait par les Orions la brigade Macdonald, et les Autrichiens étaient forcés de reculer, non sans opposer cependant une vive résistance. Le combat fut surtout meurtrier dans la rue du Tilleul où le sang coula à flots. Deux Tourquennois qui faisaient partie de l'armée, J.-B. Holbecq et Desvenins furent tués : la ferme de la Dîme était incendiée. Mais des batteries françaises placées successivement aux Cinq-Voies puis au Moulin-Tonton firent éprouver des pertes sérieuses à l'ennemi.

Maîtres de Tourcoing, à huit heures du matin, nous restions maîtres du côté de la Lys que Clairfayt avait franchie. S'il pouvait opérer sa jonction avec les troupes du duc d'York qui s'avançaient jusqu'à Bondues, notre situation devenait très périlleuse. Vandamme fut dirigé sur Lineelles pour empêcher cette jonction tandis que Malbrancq marchait sur Mouveaux.

Vandamme se trouve en présence de forces considérables et malgré l'indomptable énergie de ses soldats il éprouve un échec aux environs du hameau de Viscourt, mais il rallie ses troupes à Bousbecque et attirant à sa suite la colonne de Clairfayt, il dégage la route de Courtrai à Lille, ce qui permet de sauver le parc d'artillerie en le dirigeant sur Lille par le Bronckaert. C'était donc un échec honorable.

De son côté Malbrancq réussit dans son attaque de Mouveaux : après un engagement meurtrier dans lequel périt encore un enfant de Tourcoing, Charles-Louis Glorieux, l'ennemi quitta Mouveaux laissant l'incendie derrière lui.

Le général Macdonald éprouvait une vive résistance du côté de Wattrelos et de Roubaix quand l'arrivée du général Noël nous donna le succès sur ce point. L'engagement était très vif aussi entre les généraux Thierry et Compère d'une part et le général Hanstein de l'autre : ce dernier se replia enfin en bon ordre vers Tournai.

Enfin la colonne du duc d'York fut mise en pleine déroute sous les efforts combinés de Malbrancq et de Bonnaud.

En résumé, le 18 mai au soir, l'armée coalisée était vaincue et démoralisée, mais, devant la fatigue excessive de ses troupes, Souham avait dû renoncer à la poursuivre. Du côté de la Lys la vaillance et l'énergie de nos soldats ont raison de Clairfayt qui repassa la rivière.

A tous les points de vue on peut dire que la bataille de Tourcoing est une des plus belles qui illustrent nos annales militaires : 4500 ennemis tués et blessés, 1500 prisonniers, 60 canons enlevés aux coalisés, tel est le bilan de cette glorieuse journée qui nous coûta d'ailleurs 2600 hommes.

Les résultats de cette bataille furent importants : l'ennemi si enragé fit des efforts inouïs pour se maintenir, mais la victoire de Fleurus le mit bientôt dans l'obligation ou d'abandonner le territoire ou d'y périr et cette situation, c'est la bataille de Tourcoing qui l'avait préparée.

Si ce fait d'armes n'occupe pas dans l'histoire la place qui lui revient c'est que, pour des causes multiples, on voulait à cette époque le laisser passer inaperçu, du moins au point de vue des conséquences. Pichegru, jaloux du succès remporté, en son absence par Souham son lieutenant, n'en fit qu'une très brève mention. D'autre part, au sein du Comité du Salut Public, Couthon craignit de voir prendre une situation prépondérante par Carnot qui avait préparé le plan de campagne, et de parti pris, tout en rendant hommage à la valeur des soldats, il fut très réservé sur le mérite du stratégiste.

« Cela montre, dit en terminant le conférencier, qu'à toutes les époques et sous tous les régimes, il y a eu de misérables questions de personnes et de mesquines jalousies politiques.

» Mais cela montre aussi qu'à coté de ces petitesses, il y a eu des grands cœurs pour les surmonter et des braves soldats dont elles n'ont pas ébranlé le courage sur les champs de bataille.

» Ici le passé nous est un précieux garant de l'avenir : on sent qu'au dessus de nos rivalités intestines il y a une âme qui plane et dans laquelle se fondent toutes les nôtres. Cette âme, c'est celle de la France. »

Telle est en substance la relation qu'a faite M. Merchier de la Bataille de Tourcoing, relation très documentée et très clairement exposée. Ce qu'il nous est impossible de traduire, c'est le charme que le distingué conférencier a su donner à son récit, c'est l'éloquence entraînante à laquelle il s'est élevé en exaltant la bravoure des soldats français dans des paroles inspirées du plus ardent patriotisme.

M. Merchier a soulevé, à certains passages de son discours, la salle toute entière, et ce sont de véritables acclamations qui saluent sa péroraison.

Après quelques paroles bien senties de remerciements adressées par M. Masurel au conférencier, l'« Harmonie Tourquennoise » exécute un Allegro militaire qui termine cette belle séance, véritable succès pour la Société de Géographie de Tourcoing.

— *L'exposition horticole.* — C'est une véritable merveille que cette exposition d'horticulture, qui se tient pour la première fois à Tourcoing. Il n'est pas souvent donné de voir réunies un aussi grand nombre de plantes plus précieuses. Il y a là des orchidées d'une valeur réellement fabuleuse : on nous parlait de 5 à 6000 fr. le pied.

D'ailleurs, toutes les variétés de plantes de serres et de pleine terre s'y trouvent représentées. La catégorie des fleurs coupées présente également ainsi que celle des fruits un intérêt exceptionnel. Aussi, nous nous attendons à ce que dès aujourd'hui samedi les amateurs affluent déjà à l'exposition. Le jury du concours commencera ses opérations le matin ; on compte qu'elles seront terminées vers trois heures de l'après-midi.

— *Le cortège.* — La lettre suivante a été adressée à toutes les personnes devant faire partie du cortège historique :

« Monsieur et cher concitoyen,

» Ainsi que vous le savez, le cortège historique se réunit le dimanche et le lundi rue dite de Sébastopol. Pour la réussite de cette partie du programme, vous êtes prié de vous rendre dans la dite rue le dimanche 20 mai, à 9 heures 1/2 précises du matin, après avoir pris un fusil à l'ancienne école des filles de la place Charles-Roussel.

» Après la rentrée au camp, le fusil devra être remis au lieu où vous l'aurez pris.

» Le lundi 21 mai, à une heure et demie avec votre fusil. — La tête du cortège sera ce jour-là vers le conditionnement.

» A la rentrée au camp, dépôt des fusils et collation offerte aux troupes.

» Les uniformes et équipements devront être remis à l'hôtel des Sapeurs-Pompiers, mardi prochain.

» La comité compte sur la bonne volonté de tous les citoyens pour observer une excellente tenue tant en ville que sous les armes et est persuadé que les effets qui leur ont été confiés seront rendus en temps et en parfait état.

» Veuillez agréer, monsieur et cher concitoyen, l'assurance de ma considération distinguée.

» *Le vice-président, adjoint au maire,*

» F. MASUREL SIX. »

— *La cantate officielle.* — L'entrée des choristes qui doivent exécuter la cantate de Louis Rosoor et Pierson, dimanche prochain au jardin public, se fera par la grille de la rue de la Fin-de-la-Guerre; cette grille ne sera ouverte qu'une seule fois, à 10 h. 1/2 très précises. Les choristes sont en conséquence priés de se trouver réunis à cet endroit à l'heure indiquée. En ne se conformant pas à ces prescriptions, ils s'exposeraient à ne pouvoir participer à l'exécution de la cantate.

— *Le concert de samedi soir.* — Samedi à 8 h. 1/2 du soir, la *Fanfare du Petit Château*, dirigée par M. Mager, exécutera sur le kiosque de la Grand'Place, les morceaux suivants :

1. *La Marseillaise*; 2. Ouverture symphonique de Buot; 3. *Les perles de la valse*, de Signard; 4. Grande fantaisie sur l'*Africaine*, de Meyerbeer; 5. La polka *des Masques*; 6. *La Bohémienne*, ouverture de Balfe; 7. *France et Russie*, de Gaudron.

— *Avis au commerce.* — La circulation des voitures étant interdite dimanche, dans la matinée, dans la plupart des rues à l'occasion du cortège du Centenaire, le service du factage se trouvera nécessairement entravé : les personnes qui attendent des colis en grande vitesse par les premiers trains pourront les réclamer de 7 à 10 heures au bureau de M. Fourré où un employé se tiendra en permanence.

— *Permissions militaires.* — Le Maire de la ville de Tourcoing a l'honneur de porter à la connaissance des familles que par décision de M. le Ministre de la guerre, une permission de deux jours, à l'occasion du Centenaire de la Bataille de Tourcoing, pourra être accordée sur leur demande aux jeunes soldats originaires de Tourcoing, placés dans la circonscription du premier corps d'armée.

25 gendarmes étrangers arriveront samedi à Tourcoing pour former l'escorte du général de France, commandant du 1er corps d'armée.

— Le Secrétariat du Peuple ne sera pas ouvert dimanche prochain.

— Lundi à 9 heures, un obit solennel sera célébré sur la demande du comité central des Œuvres de Jeunesse et sous les auspices du cercle militaire, pour les soldats tués à la bataille de Tourcoing et pour les enfants de Tourcoing morts sous les drapeaux.

Les fêtes de Tourcoing, dit-on, seront splendides; mais il est plus d'un ménage où monte un nuage. Les invitations sont forcées, il faut donner satisfaction aux parents, aux amis; comment s'occuper d'un dîner de réception et prendre part aux réjouissances! Il y a deux moyens bien simples : Ceux qui ont une bonne cuisinière pourront simplifier sa tâche en se procurant des cannetons, des poulets, des pigeons, trussés, prêts à mettre à la broche. Ceux qui ne veulent pas s'occuper de cuisine ce jour-là — et ils sont nombreux — offrent tout bonnement un déjeuner froid à leurs amis. Ils trouveront chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, des poulets et des cannetons cuits, prêts à manger; des pigeons à la gelée; des pâtés fins de volailles et de gibier dont la maison a la grande spécialité; des primeurs de toutes sortes, fraises, cerises, raisins, des desserts fins de tous genres, le tout à des prix avantageux. Toutes les volailles seront cuites au beurre d'Oostcamp, dont la maison a le depot. 76578

Pèlerinage à la Marlière. — On nous prie de publier l'avis suivant :

Avis aux étrangers qui voudraient profiter de leur passage à Tourcoing pour faire le pèlerinage de Notre-Dame de la Marlière.

Le dimanche 20 mai, comme tous les dimanches de mai, 5 messes seront dites à la chapelle. La 1re, à 5 h. 1/2; la 2e, à 6 h. 1/2; la 3e, à 7 h. 1/2; la 4e, à 8 h. 1/2; la 5e, à 9 h. 1/2.

Le lundi 21 mai. — 1re messe, à 6 h.; 2e, à 7 h.; 3e, à 8 h.; 4e, à 8 h. 1/2, pour le collège de Mouscron; 5e, à 9 h. 1/2, pour les ouvriers de la filature Sion.

Le salut sera chanté à 3 h. 1/2 pour les pèlerins de Wasquehal.

N.-B. — Un artiste de Paris a gravé sur porcelaine opaline l'image de Notre-Dame de la Marlière. Ce portrait, exécuté d'après les derniers perfectionnements, est d'une ressemblance saisissante. On peut s'en procurer chez Mme Six, en face de la chapelle. Petit format, 1 fr. 75 ; grand format, 3 fr. ; grand format colorié, 4 fr. Ce portrait se vend au profit de la chapelle.

Un coup de vent. — Vendredi, à cinq heures et demie *du soir, M. Louis Allard, menuisier, travaillait pour le* compte de M. Vandorselaere, entrepreneur à Roubaix, à l'arc de triomphe de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Il était monté sur le haut d'une échelle double ayant à la main une toile qu'il s'apprêtait à clouer. A ce moment le vent qui soufflait avec assez de force enfla la toile comme une voile de navire et l'échelle fut renversée avec l'ouvrier qui retomba sur les talons et éprouva une si violente secousse qu'il perdit connaissance.

On le transporta à l'estaminet Duforest où M. Decouvelaere lui donna les premiers soins. Il n'y a pas de fracture; mais on sait qu'une chute sur les talons présente toujours de graves dangers. Le patron a fait reconduire Allard en voiture, à son domicile, rue de la Perche, à Roubaix.

Les succès du « Cresson ». — Les habitants de Tourcoing n'étaient pas peu surpris, jeudi, de voir promener sur une voiture, par les rues de la ville, une immense bouteille portant l'étiquette du « Cresson », cette liqueur apéritive et digestive par excellence, qui obtient à Roubaix un si grand succès. Très heureux d'apprendre qu'un dépôt existe dans leur ville, les Tourquennois se sont empressés d'y aller faire leurs achats, chez M. Samarcq Joveniaux, 9, rue du Midi.

La machine parlante ou le nouveau phonographe perfectionné, mis à la disposition du public, sera pendant les fêtes du centenaire, au café du Centre, contour Saint-Christophe.

Halluin — *Manœuvres de cadre.* — Treize officiers du 43e régiment d'infanterie à Lille, sont descendus à Halluin, vendredi matin, et y ont passé la nuit. Ils étaient chargés de manœuvres de cadre, auxquelles ils se sont livrés pendant la journée.

Ronco. — *Un vol.* — La gendarmerie a conduit à Lille vendredi à la disposition du parquet, un tisserand du nom d'Adolphe Péronne, demeurant à Linselles, hameau de la Vignette.

Cet individu, repris de justice, arrêté par la police de Roncq, s'est emparé d'une montre en argent et d'une somme de 6 fr. 50 au préjudice de Jean-Baptiste de Neuville-en-Ferrain, Adolphe Derinck, pendant qu'il dormait dans le jardin de Mme veuve Delepaut, limonadière, rue de la Latte à Roncq.

Au cours d'une perquisition opérée par M. Delattre, commissaire de police, la montre a été retrouvée enterrée près de la haie du jardin.

LILLE

Aux Facultés catholiques. — La faculté libre de droit célébrait hier sa fête annuelle. Une messe, célébrée par le vice-recteur, a réuni le matin les professeurs et les étudiants. Le panégyrique de Saint-Louis, patron de la Faculté, a été prononcé par M. l'abbé Mollet, directeur de la maison de famille Saint-Louis. Le soir, un banquet, auquel assistaient professeurs et étudiants, a eu lieu au Cercle de la rue de l'Orphéon. Des toasts ont été prononcés par MM. de Vareilles-Sommières, doyen de la faculté, Gervais, président et Tacquet, vice-président du Cercle, Arthaud, professeur, et Débaghi. Un punch, emprunt de la plus vive gaieté, a terminé cette journée.

La grève d'Hellemmes. — Les ouvriers grévistes de la maison Gennevoise frères, à Hellemmes, n'ont pas encore repris le travail, et il ne paraît pas que la grève doive bientôt cesser.

Jeudi soir, une réunion publique a été tenue à l'*Estaminet des Filatures*, rue du Faubourg-de-Tournai, 270.

Une cinquantaine de personnes se trouvaient réunies dans la salle et M. Gamain, président, a donné la parole au citoyen Dupied, membre du syndicat de l'industrie textile.

M. Dupied a fait en quelques mots l'historique de la grève; il a recommandé aux ouvriers le plus grand calme et, en terminant, il a fait appel à la générosité des ouvriers qui travaillent afin de permettre aux grévistes de continuer le chômage.

A dix heures et demie, la séance était levée.

Le concours de la Société industrielle du Nord de la France. — La Société industrielle du Nord de la France vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1894.

Les questions proposées sont au nombre de 120 dont : 28 par le Comité du génie civil, des arts mécaniques et de la construction. 27 par le Comité des filatures, du tissage et du tissu; 41 par le Comité des arts chimiques et agronomiques. 20 par le Comité du commerce, de la banque et de l'utilité publique.

En outre de ces sujets d'étude, la Société décernera divers prix ou médailles spécifiés, à savoir :

Deux prix de 1000 francs aux auteurs dont les travaux auront contribué à développer ou à perfectionner d'une façon sérieuse l'industrie de la région.

MM. Edouard Agache et Edmond Faucheur consacrent chacun une somme de 1000 francs à récompenser les progrès que l'on aura fait faire à la préparation du lin textile.

Des médailles de 500 francs (grand lin, lublinnan), seront décernées pour services signalés rendus à la Science et à l'industrie.

Une somme de 500 francs est mise par M. Danel à la disposition du Conseil d'Administration pour être donnée par lui à l'œuvre qu'il en reconnaîtra digne.

Un prix de 500 francs offert par M. Roussel, auquel la Société joindra une médaille, sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur la détermination de la nature chimique des différents noirs d'aniline.

Des prix sont affectés aux concours en anglais et en allemand. Ces prix sont décernés aux élèves et employés de la région qui auront fait preuve de connaissances pratiques dans l'une ou l'autre de ces deux langues.

Des médailles seront réservées aux personnes qui auront suivi avec fruit les cours de filature et de tissage fondés par la Ville.

Des médailles seront décernées à des employés comptables pouvant justifier des plus longs services chez un des membres de la Société industrielle habitant la région du Nord.

Enfin des prix sont réservés au concours de Dessin Industriel.

La Société se réserve également de récompenser tout progrès industriel réalisé dans la région du Nord et non compris dans son programme.

La distribution solennelle des prix et récompenses aura lieu en janvier 189..

On peut se procurer le programme détaillé au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

L'exposition canine de Lille. — Nous avons annoncé l'adjonction d'une exposition canine au Concours régional qui va s'ouvrir incessamment sur l'Esplanade.

La Commission organisatrice vient de nous faire parvenir le programme de cette exposition.

Trop long pour être inséré in-extenso, nous nous contenterons d'en donner les passages les plus intéressants.

L'exposition s'ouvrira le 6 juin et durera jusqu'au 10.

Les propriétaires de chiens désirant exposer doivent adresser leurs déclarations d'engagements au siège de la société pour l'inscription des races de chiens, 30, rue des Malintins, à Paris ou à M. Albert Sévenard, 1, rue du Pont-à-Raisnes, à Lille, avant le 15 mai.

Le prix d'engagement est de 10 francs par chien. Un même chien peut être engagé à la fois dans plusieurs classes, s'il se trouve dans les conditions requises pour chacun de ces engagements; mais le propriétaire devra acquitter les taxes respectives afférentes à ces divers engagements.

Les chiens devront être rendus au siège de l'Exposition le 6 juin, avant trois heures, et seront examinés par les vétérinaires de la société qui prononceront sur leur admission.

Le programme entre ensuite dans des explications détaillées qu'il serait trop long de reproduire, sur l'installation, la fourriture, l'expédition et la réexpédition des chiens, et stipule que le prix de vente des chiens sera inséré au catalogue, mais que le Chien sera vendu au premier réclamant et que la Société percevra 5 0/0 sur les ventes.

La Société mettra à la disposition des jurys des prix [illegible] et des médailles qui seront attribuées à chaque en espèces [illegible] mention de 40 francs par chien, classe. Moyennant une [illegible] leurs chiens les propriétaires auront la faculté [illegible] chaque soir après aux heures, mais à la condition de les ramener chaque matin avant neuf heures, pendant toute la durée du concours.

Ajoutons enfin que le prix d'entrée sera de un franc par personne et de deux francs le 7 juin, jour des opérations du jury; mais des cartes d'abonnement, valables pour toute la durée de l'Exposition, seront délivrées au prix de cinq francs aux amateurs.

L'Exposition comprendra 13 divisions, dont 10 pour les chiens de chasse et 3 pour les chiens d'utilité et d'agrément, réparties ainsi :

1re CATÉGORIE. — CHIENS DE CHASSE. — 1re division. — *Chiens de chasse à courre.* — Chiens de Saint-Hubert; chiens courants français à poils ras; griffons courants français; chiens courants bâtard; Staghounds et Foxhounds; Harriers, Beagles.

2e division. — *Chiens courants et chasse à tir.* — Briques; bassets à poil ras; bassets à griffons.

3e division. — *Chiens servant à la chasse sous terre.* — Dachshunds, fox terriers.

4e division. — *Terriers.* — Terriers à poil ras; terriers à poil dur; terriers à poil long.

5e division. — *Chiens d'arrêt à poils ras de races continentales.* — Braque Dupuy; braques du Bourbonnais; braques Saint-Germain; braques d'autres races.

6e division. — *Chiens d'arrêt à long poil de races continentales.* — Epagneuls de Pont-Audemer et du Continent; griffons à poil dur; griffons à poil long.

7e division. — *Chiens d'arrêt à poil ras.* — Pointers de grande taille; pointers de petite taille; jeunes pointers, âgés de 8 à 15 mois.

8e division. — *Chiens d'arrêt anglais à poil long.* — Setters anglais; setters gordons; setters irlandais; jeunes setters anglais gordons ou irlandais, de 8 à 15 mois.

9e division. — *Chiens employés à rapporter.* — Retrievers.

10e division. — *Chiens servant à faire lever le gibier.* — Water spaniel, cocker, cockers, sussex, black, Spaniels, etc.

2e CATÉGORIE. — CHIENS D'UTILITÉ ET D'AGRÉMENT. — 11e division. — *Chiens de garde, de défense et pour le bétail.* — Saint-Bernard; terre-neuve; grands danois; mastifs; dogues de Bordeaux; chiens de berger de races continentales; chiens de berger écossais ou anglais; bull-dogs.

12e division. — *Chiens d'écurie et d'appartement.* — Caniches; petits danois de Dalmatie; terriers anglais à poils ras de 3 kilos; terriers anglais, écossais, irlandais, à poil dur ou à poil long; earlins; schipperkes; King Charles et Bleinheims; griffons bruxellois; tous terriers.

13e division. — *Chiens de races diverses.* — Chiens non cités dans cette classification.

Les industries diverses ayant trait à l'élevage du chien, à la chasse à tir, à la chasse à courre, telles que : armurerie, sellerie, ustensiles de chasse, etc., etc., pourront figurer à l'exposition. Un emplacement spécial leur sera réservé.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 18 mai.* — TOUJOURS LA FRAUDE. — Pour importation de poivre, Victor Libossart, 30 ans, boulanger, à Mouscron, trois jours, 500 francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

UN HARDI PICK POCKET. — A l'heure où le public, dans la soirée du 1er mai se pressait autour du kiosque de la Grande-Place à Roubaix, les voleurs de porte-monnaie opéraient; notamment un jeune homme de vingt ans qui exerce la profession d'artiste lyrique et répond au nom de Gustave Steurbaut fut surpris au moment où sa main s'égarait dans la profondeur de la poche d'un voisin qui ne s'en doutait pas.

L'artiste ne tarda pas à être cueilli et conduit en lieu sûr : Steurbaut voulut, sans doute, faire mentir cette dernière expression, car le lendemain, au moment où l'agent vint l'extraire du cachot, il constata que déjà avait été descellée la grille de la fenêtre qui donne sur la rue Descartes ; cette tentative d'évasion n'avait donc pas abouti.

Quand on fouilla ce ténor en rupture de scène, on trouva dans ses chaussures deux pièces de cinq francs : particularité suspecte.

Comme Steurbaut est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, il se voit traduit pour un triple délit : infraction à l'arrêté, tentative de vol, tentative d'évasion.

Cette série vaut à l'artiste quinze mois de prison et une autre peine de trois mois, qui ne se confond pas avec la première à raison de son caractère.

DÉTOURNEMENT DE COUPONS. — Il était parvenu à M. le commissaire de Croix une lettre anonyme dénonçant Jussy Etienne, ouvrier apprêteur, comme auteur de vol de coupons de tissus chez MM. Coget et Lotar, à Roubaix, ses patrons. Une perquisition opérée chez Jussy n'aboutit pas; mais on retrouva les coupons chez une amie de Jussy : le tissu fut reconnu par la maison Cozet et Lotar.

Inculpé ne nie pas d'ailleurs : mais il prétend qu'il n'a pas cru commettre un vol, ces coupons n'ayant à ses yeux aucune valeur.

— Vous avez déjà été condamné pour coups?... lui demande le Président, et votre conduite est signalée comme mauvaise; vous êtes, paraît-il, souvent en compagnie d'anarchistes...

— Anarchistes, repartit le prévenu en haussant les épaules, je ne sais seulement pas ce que c'est.

— Ne vous a-t-on pas donné un surnom, ajoute le Président.

— *Un surnom?*

— Oui, ne vous appelle-t-on pas Culine?

— Ce sont les camarades, on se donne des noms entre soi pour *rigoler* (sic).

L'inculpé ne semble certes pas disposé à faire de déclarations anarchistes; il agit comme s'il ne savait point ce qu'on lui veut. Peut-être a-t-il après tout, en cette matière une réputation surfaite.

Le Tribunal condamne Jussy à quinze jours d'emprisonnement.

UN BRIS DE VITRE. — Mme Quéva, directrice d'une école à Tourcoing, fut tout étonnée il y a quelques jours de voir tomber dans l'une des classes une brique qui avait été jetée du dehors; elle avisa le garde Lorthiois qui mit bientôt la main sur l'auteur du bris; c'était un marchand de chiffons, Louis Baublomme, âgé de cinquante-deux ans qui était à ce moment quelque peu en état d'ivresse.

A l'audience il reconnaît avoir lancé une brique mais *loin de lui était, prétend-il, l'intention de la jeter dans* la croisée. Les juges écartent la question d'intention, acquittent Baublomme du chef de bris et ne lui infligent qu'une amende de cinq francs pour ivresse.

VAGABONDANT, une jeune fille de seize ans, Marie Lebbe de Wattrelos, a enlevé à Mme Flipo, à Roubaix, une serviette et un couvre-lit. Coût : un mois.

Un instituteur assassin. — Hier a comparu devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, sous l'inculpation d'assassinat, l'instituteur Jean Fayette, du village des Faux, près de Thiers.

Le 31 janvier dernier, un conseiller municipal de la commune de Thiers recevait de Fayette une lettre dans laquelle celui-ci lui apprenait qu'il venait d'assassiner sa femme et annonçait sa résolution d'en finir avec la vie.

Le parquet se transporta aux Faux. Dans la chambre à coucher de l'instituteur, les magistrats trouvèrent le cadavre de Mme Fayette. La malheureuse femme, dont la mort remontait à dix jours, avait été tuée, pendant son sommeil, d'un coup de revolver à la tempe.

Fayette fut arrêté, le 1er février, dans un restaurant de Clermont.

Il fit immédiatement l'aveu de son crime, ajoutant qu'il ne savait pourquoi il avait tué sa femme, qui s'était toujours montrée la meilleure des épouses.

Fayette depuis longtemps désertait sa classe pour aller dans les lieux mal famés, où il dépensait en orgies ses propres ressources et celles d'un syndicat agricole dont il était le secrétaire; on pense qu'ayant vainement sollicité de sa femme de lui venir en aide, le refus de celle-ci l'aurait décidé à commettre le crime.

Après de longs débats, durant lesquels l'accusé n'a manifesté aucun signe d'émotion au récit des reproches, Fayette a été condamné à quinze ans de travaux forcés.

La lecture de l'arrêt a été accueillie par des murmures.

PETITE CORRESPONDANCE

C. V. — Ce jeune homme a droit à la dispense, *si son père est entré dans sa soixante-dixième année*, c'est-à-dire s'il a eu soixante-neuf ans accomplis en février dernier. *En ce cas*, il doit immédiatement et pour le conseil de révision, présenter les pièces justificatives (*voir bureau militaire*).

L. L. L., rue Saint-Quentin. — Oui; présentez-vous à l'inscription des jeunes gens de votre classe et renoncez à vos droits comme fils d'étranger.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée active. — MUTATION. — *Infanterie.* — M. Beaumont, capitaine au 81e régiment d'infanterie, passe au 130e de même arme.

1839 Fondation de la Grande Maison 1839
A LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15, Rue Faidherbe
HABILLEMENTS
TOUT
Ce qui concerne la toilette pour
HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 18 mai.* — Louis Deffontaine, rue Jouffroy 36. — Alexandre Debrie, rue Franklin, cour Cornil 3. — Adèle Vandenberghe, Hôtel-Dieu. — Georges Dutrannois, Hôtel-Dieu. — Mathilde Codron, rue St-Joseph 24. — Pierre Fravon, rue de St-Quentin 35. — *Déclarations de décès.* — Evrard, présenté sans vie, rue Deregnaucourt, pour Haquette. — Raul Vandewestyne, 7 mois, rue St-Louis 24. — Corneille Vahmolekot, 3 ans 7 mois, rue de l'Alma 67. — Vanhoutte, présenté sans vie, rue Turgot cour Vandamme 23. — Augustin Duratez, 72 ans, rue du Fort 82. — Eugénie Tuller, 57 ans, rue de Tournai, 44. — Sophie Boo, 44 ans, rue de l'Omnelet, impasse Mulnez 3. — Sophie Watthery, 67 ans, quai de Rouen 10. — Prosper Quichard, 39 ans, rue de Barbieux, au manège.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du vendredi 18 mai.* — Georges Doquenlandt, rue des Carliers. — Camille Despret, rue Fin de la Guerre. — Jeanne Dumouilin, rue du Jambot. — Cécile Mangin, rue des Villas. — Madeleine Robbelain, rue Jacquart. — Suzanne Clays, rue du Crocq. — Louis Thérin, rue Cuvier. — Charles Winandy, rue Vandevenne. — *Mariage du 18.* — Désiré Fédoy, 24